

COMBLESSAC

Lettre d'information n° 9 – Période de Novembre - Décembre 2022

L'édito du Maire

Comblessacoises, Comblessacois,

L'année 2022 se termine. Une année marquée par la concrétisation de projets : la réalisation des fresques dans l'église, la mise en sécurité de l'aire de jeux pour le principal. Une année où des décisions ont été prises et qui seront réalisées en 2023, notamment l'extension de la mairie (les travaux viennent de commencer en cette fin d'année), la validation de la carte communale, le lancement de la construction de la maison d'assistantes maternelles, les aménagements de sécurité rue Saint Conwoïin et rue du Léron.

Nous venons de recevoir les chiffres officiels du recensement effectué en janvier 2022, la population de Comblessac est passée de 706 à 699 habitants, soit une légère baisse qui s'explique probablement par une interdiction de construction dans les villages et en périphérie de la commune. C'est pourquoi, la mise en place de la carte communale est nécessaire pour définir les zones constructibles et la mise en conformité de la lagune vont permettre d'inverser cette tendance.

Au cours de ces derniers mois, les associations ont proposé des animations diverses qui ont permis de se retrouver en nombre, notamment pour le Combléthon du 03 décembre. Pour la dynamique de la commune et le service offert aux habitants, je me réjouis de l'ouverture du dépôt de pains et vous invite à découvrir les pains, viennoiseries et gâteaux proposés par la boulangerie « les 2 mies » afin que ce service de proximité perdure.

Dans cette période toujours d'interrogations et agitée socialement par le problème énergétique, la grippe et la covid, la guerre en Ukraine, je souhaite à chacun d'entre vous de vivre dans la sérénité les fêtes de fin d'année.

Que 2023 vous apporte la santé, le bonheur et plein de bonnes choses à vous et vos proches.

Je vous donne rendez-vous le samedi 14 janvier à 18h30 à la salle polyvalente pour échanger nos vœux dans la convivialité.

Bonne lecture

Christophe RICAUD, Maire de Comblessac

L'Agenda

- 07 Janvier : Boom des écoles du RPI
- 11 Janvier : Galette des Rois du Club de Lorette
- 14 Janvier : Cérémonie des vœux - 18h30
- 14 Février : Repas de l'ACL
- 04 Mars : Repas du Foot USLBC

Retrouvez également l'actualité sur :

www.comblessac.fr

l'application mobile **PanneauPocket**

la page **Facebook** Commune de Comblessac



L'actualité municipale

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

A tour de rôle, la commémoration du 11 novembre de l'armistice de 1918 est organisée par une des 8 communes de l'ex-canton de Maure et c'est donc à Comblessac que celle-ci s'est déroulée cette année devant le monument aux morts, en présence de Mathilde Hignet, députée de la 4^{ème} circonscription, des 8 maires du territoire, du commandant de la brigade de gendarmerie de Guichen, d'officiers de l'académie militaire de Saint-Cyr. La cérémonie a été orchestrée par le lieutenant colonel Alain Depré. L'hymne national a été entonné par un groupe de jeunes après la levée des couleurs. Le texte officiel de l'Union Fédérale des anciens combattants a été lu par Mélissa Berhault, le message de la secrétaire d'état chargée des anciens combattants et de la mémoire a été lu par Monsieur le maire de Comblessac.



Une première gerbe de fleurs a été déposée par les maires de Comblessac et de Les Brulais, une deuxième par Roger Morazin, conseiller départemental et la troisième par Madame la députée Mathilde Hignet.

A la lecture de chacun des noms des soldats morts entre 1914 et 1918 par Alain Depré, les écoliers de Comblessac ont répondu « mort pour la France ». La minute de silence en hommage aux morts a précédé la reprise de la Marseillaise chantée par toute l'assemblée présente. Une médaille militaire a été remise à Louis Guihard par le général Alain Lacorne au nom du Président de la République. Philippe Limou a obtenu le titre de reconnaissance de la nation.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité de Comblessac a offert le verre de l'amitié à la salle de l'Aff.

Les associations des anciens combattants du pays de Maure se sont retrouvées ensuite à la salle Brocéliande pour partager le repas préparé par le restaurant l'Arlequin de Val d'Anast qui a réuni 150 convives.



REPAS DES AINÉS LE 16 NOVEMBRE

Le maire avait convié tous les plus de 65 ans de la commune pour le traditionnel repas des aînés, 118 personnes ont répondu présentes pour savourer le repas préparé par le Rest'O Bar.

Les plus de 85 ans présents se sont vus remettre un cadeau, pour les absents celui-ci leur sera porté à domicile avant Noël.

La commune compte 104 personnes de plus de 65 ans, dont 35 Octogénaires et 13 Nonagénaires

Les doyens sont :

Germaine Roger (99 ans), Agnès Jouan (94 ans) Marie Thérèse Motais (93 ans)

Yvonne Chotard, Elie Denoual, Antoinette Hedreul et Simone Rouxel Jeanne Razé (92 ans)

Denise Hermand, Monique Oleron (91 ans) ,

Jean Oléron, Eugène Motel, René Barre, (90 ans)



COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

Depuis 19 ans, chaque 5 décembre, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie et de toutes les victimes, y compris celles des événements qui ont suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962, que la Nation reconnaît en leur rendant hommage.

Aussi après la cérémonie devant le monument aux morts de Les Brulais, la même cérémonie s'est déroulée à Comblessac. Pour clore cette matinée commémorative, l'association des combattants de Les Brulais et de Comblessac a organisé un repas à Tréal pour la traditionnelle « tête de veau ».



René Barre rend hommage au Soldat Inconnu à Paris



RENCONTRE AVEC LES SÉNATEURS

Le Lundi 24 octobre, avec quelques élus, le maire a invité Françoise Gatel et Dominique De Legge, sénateurs d'Ille et Vilaine, pour leur présenter la commune, les projets communaux, les attentes et les interrogations.



Photo prise après la visite de l'église en compagnie de Hugues Raffegaou maire de Les Brulais et de Marie- Thérèse Monvoisin maire de Saint Séglin, ainsi que Piotr Drozdowicz, artiste peintre polonais qui a réalisé les fresques (à gauche)

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin réduire la consommation d'énergie, de préserver l'environnement par la limitation des gaz à effet de serre et la lutte contre la pollution lumineuse ; il a été décidé de modifier les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune de Comblessac à compter du 01/12/2022 comme suit :

Zone A01 (Armoire rue de l'Abbaye)

- Du lundi au vendredi et le dimanche : Extinction de 21h00 à 06h15 le lendemain
- Le samedi : Extinction de 22h30 à 7h le lendemain

Zone A02 (Armoire La Chataigneraie) et Zone A03 (Armoire La Chérière) :

- Du lundi au vendredi et le dimanche : Extinction de 21h00 à 06h15 le lendemain
- Le samedi : Extinction de 21h à 7h le lendemain

Lors des événements festifs municipaux, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

POUBELLES RAPPEL

Les poubelles **ne doivent pas rester en permanence sur la voie publique.**

Elles doivent être sorties la veille au soir de la collecte, et rentrées après le passage du camion de ramassage.

Pour mémoire, les jours de collecte sur la commune :

- **Lundis des semaines paires :**
= Les déchets résiduels (bacs à couvercle gris)

- **Lundis des semaines impaires :**
= Les emballages (bacs verts ou à couvercle jaune)
- **Tous les lundis :**
= Les biodéchets (bacs à couvercle marron)

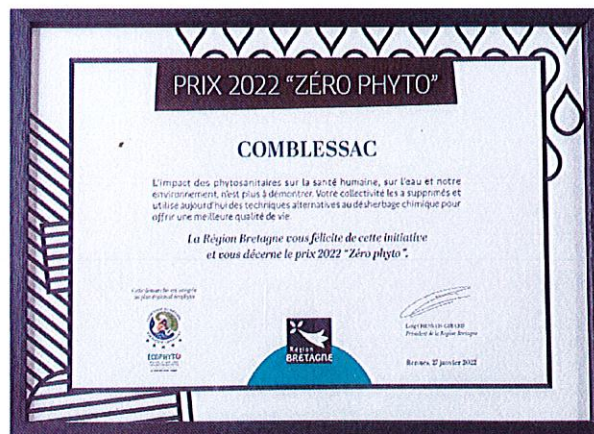
La protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun de veiller à sa sauvegarde (art. L.110-2 du code de l'environnement).

PRIX ZÉRO PHYTO

Depuis 2009, les trophées "Zéro Phyto" récompensent les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, notamment après avoir signé la charte "Entretenir au naturel" et mis en place un plan communal.



C'est ainsi que le 30 juin 2022, la commune s'est vue décerner le prix Zéro Phyto par la Région, afin de récompenser le travail fourni par nos agents du service technique pour l'entretien de notre commune, réalisé sans pesticides.



PANNEAU POCKET

Vous êtes actuellement **305** à posséder Comblessac dans vos favoris pour suivre l'actualité de votre commune sur votre smartphone ou tablette. Cela représente **2 891** lectures sur le mois écoulé.

Mairie de Comblessac

Horaires d'ouverture

1 Place de la mairie
35330 COMBLESSAC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h30 et 13h30 - 15h00

☎ 02.99.34.96.09

✉ mairie@comblessac.fr

Bien informé à Comblessac est distribué gratuitement à toutes les familles de Comblessac.

Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication : Christophe RICAUD

Edition : Mairie de Comblessac

Diffusion : 300 exemplaires

Vie associative et économique

COMBLETHON 2022



Pour la 24^{ème} année consécutive, hormis l'année 2020 pour cause Covid, les associations et la municipalité se sont retrouvées le 03 décembre pour proposer des animations et remettre l'intégralité de la recette à l'Association Française contre les Myopathies (AMF). Cette année, ce sont 45 marcheurs qui ont sillonné les chemins de Comblessac, 18 beloteurs et 8 paletistes qui ont concouru dans le seul but de faire avancer la recherche. Pour clore la soirée, 130 convives ont partagé le repas préparé par Jean Pierre et Franck. Au résultat, la somme de 2 650€ a versée au Téléthon. Bravo à tous les bénévoles et un grand merci à tous.

MISS SMALL BEAUTY

La finale nationale Miss Small Beauty s'est déroulée le 26 novembre à Comblessac. Ce concours de beauté s'adresse aux femmes âgées entre 18 et 30 ans et mesurant moins d'1m 70.

Quatorze régions de France étaient représentées.



Juliette, 23 ans, habitante de Cesson Sévigné, élue Miss Small Beauty Bretagne le samedi 3 Septembre dernier à Trévron (22) a été sacrée Miss Small Beauty France ce 26 novembre à Comblessac, Elle est accompagnée des 2 premières dauphines.



Solenn Bertin présidente du comité :

« Notre but principal est de prouver que ces femmes peuvent être toutes aussi élégantes et féminines malgré ce que nous montrent les codes de la mode.

Notre comité représente la femme d'aujourd'hui, c'est pour cela que les tatouages et les piercings sont autorisés. Les femmes mariées et les mamans ont également la possibilité de nous rejoindre ! »

<https://misssmallbeauty.wixsite.com/monsite>

APEL COCCIN'AILES

L'Apel des écoles du RPI (regroupement pédagogique intercommunal), avait mis sur pied, vendredi 02 décembre, un marché de Noël et c'est un flot régulier de visiteurs qui a convergé vers la salle des fêtes. Du côté des exposants c'était aussi l'engouement, 15 stands ont été dénombrés. Le stand réalisé par les enfants a attiré les regards. Ils proposaient tous des articles de choix et leur variété a fait le bonheur des visiteurs. Les enfants ont aussi eu le bonheur de rencontrer le Père-Noël et certains ont posé avec lui pour la photo souvenir. Les parents d'élèves ont été très satisfaits de cette journée. Les recettes serviront à financer les sorties scolaires.



DÉPÔT DE PAINS-LES 2 MIES

Chers habitants et habitantes,

Depuis deux mois, nous avons le plaisir de vous accueillir chaque jour au 15 bis rue de l'Avenir pour échanger des sourires, papoter et repartir avec sous le bras de quoi se régaler. Vous êtes venus découvrir nos produits parmi notre gamme variée de pains, mais aussi nos viennoiseries et nos pâtisseries faites maison avec art et attention.

Notre boulanger Francky et notre pâtissière Amélie se donnent beaucoup de mal chaque jour pour vous proposer des produits de qualité qui raviront vos papilles. Céline et Amélie, présentes une semaine sur deux au magasin, font tout leur possible pour vous accompagner au mieux dans vos choix, mais aussi vous faire découvrir des nouveautés, dans la bonne humeur et la cordialité.

Fier d'être à vos côtés dans vos instants de vie, nous nous efforçons de répondre au mieux à vos demandes.

Aujourd'hui n'hésitez plus et venez faire un saut aux 2 mies, nous serons ravis de partager un moment avec vous et peut-être vous laisserez-vous tenter par votre inspiration du moment ? Chaque jour vous offre un nouveau choix !

Nous sommes ouverts
du mardi au dimanche de 7h
à 12h30

Contribuons tous à faire
vivre notre village !



Toute l'équipe des 2 mies vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Francky et Céline ESCHMANN